

Langue très morte

à Luc et Florence Tournon

Depuis la Renaissance, l'Occident sait que les langues meurent — ce dont se sont protégées les autres civilisations. Des langues mortes : latin, grec, il a fait son héritage, son identité lointaine, source et miroir de ses mythes, de ses symboles et de sa vérité. Le temps prit alors par les langues mortes une étrange figure : telle langue parlée dans l'autrefois parlait d'avenir, des êtres à venir, de soi-même longtemps avant toute naissance, et puis était morte.

La révolution philologique qui fut au fondement de la Réforme avait mis au cœur des croyances, au fondement des consciences modernes, le savoir de la mort des langues — quoique les hommes continuassent de parler — de parler des langues qui descendissent des mortes — nées de mères accouchant mortes, — tous des Macbeth au tragique destin.

Et ce savoir ressemble à une illusion perdue : parler penser vivre n'est-il donc que survie parmi les sons changeants, les formes vieillissantes et les mots condamnés ? Sans doute en naquit-il cette grande fureur d'écrire, de publier, de signer de son nom propre depuis le XVI^e siècle jusqu'il y a très peu. Plus sûrement, elle donna naissance aux deux grands shamanismes des XIX et XX^e siècles, celui des philologues, qu'habite la passion du sens vrai des mots car originel, et celui des psychanalystes, qu'habite la passion de la formule vraie car guérissante.

Latin et grec sont des langues mortes — d'autres disent « langues anciennes ». C'est ce même titre que portent, par exemple, l'akkadien, qui, en ses sous groupes du babylonien et de l'assyrien, fait partie de la branche du sémitique oriental, de la famille dite sémitique; ou l'*ariia* comme les anciens Perses nommaient leur langue, du groupe iranien occidental, de la branche indo-iranienne, de la famille dite indo-européenne. Et quelles familles ! Pour l'akkadien : du troisième millénaire avant notre ère jusqu'aux portes du troisième millénaire après, de l'Orient à l'Occident, n'existe-t-il pas des journaux en hébreu outre Atlantique, ne lit-on pas le Coran aux Philippines ?

Les langues très-mortes n'ont rien de tel. Un espace temps plus réduit. Le sumérien fut parlé et écrit en Mésopotamie aux IV^e et III^e millénaires avant notre ère, puis «seulement» écrit dès le II^e millénaire avant notre ère.

L'élamite fut parlé et écrit en Iran de l'Ouest, les trois derniers millénaires avant notre ère.

Les langues très-mortes n'ont pas de famille : on ne recompose rien de leur ascendance.

Les langues très-mortes n'ont ni frère, sœur, ni cousin. Des parlers divers, «dialectes» qui réalisèrent à leur façon ce que nous appelons «le sumérien» et «l'élamite», nous ne savons rien.

Les langues très-mortes n'ont pas de descendance. Elles furent remplacées.

Penser qu'une langue, qui fit tant lien entre des hommes, soit à ce point isolée ne laisse pas indifférent.

Les langues très-mortes ne sont pas seulement des langues très anciennes. Il en est quasiment parmi nous : langues des tribus de l'Inde hors des familles indo-européennes et dravidiennes, quelques langues amérindiennes que ne classent pas les linguistes, langues des îles pacifiques ou d'ailleurs. Parlées il y a peu, écrites par des ethnographes et des linguistes étrangers, abandonnées, remplacées, elles passent directement de l'état de langue vivante à celui de langue très morte.

Le philologue amateur d'une langue simplement morte nous dit des choses très belles. Ainsi, que «dieu» vient du latin *deus*, frère ou cousin — qu'importe le degré de parenté — du sanskrit *devah*, du lituanien *diévas*, du letton *dievs*, du gaulois *dévo*, du vieil irlandais *día*, du vieil-islandais *tívar*, du vieux haut allemand *Zio*, avec le même sens : « être du ciel diurne » — sauf en avestique d'Iran où *daêvô* veut dire «dieu interdit, démon»; que ces mots et ces noms désignent une racine **dei* «briller»; que le nom du dieu-ciel est le seul nom propre de dieu qui soit commun aux peuples antiques parlant des langues indo-européennes: grec *Zeus*, sanskrit *Dyauh*, etc.; que ce dieu est un père : ainsi latin *Juppiter*, grec *Zeus Patér*, sanskrit *dyauh pitâ* «Père dieu-ciel».

Il nous apprend encore que «surin» (couteau) et «rupin» (riche) viennent, par le biais des Tziganes, des langues de l'Inde où le couteau se dit *sura* et la beauté ou la monnaie *rupa*, mais que «pyjama» et «jungle», qui semblent montrer quelque désordre dans leur mise, ont été véhiculés depuis l'Inde jusque à nous par des personnes bien élevées. Ou encore que «chiffre» et «zéro» viennent tout deux de l'arabe *tsifr*, «souffle», qui nous donna aussi «zéphyr» et qui désignait le signe emprunté aux Hindoux pour représenter le nombre nul. Que «algèbre» vient du titre arabe du livre *Al-jabr wa'l muqâbala* «Transposition et comparaison» du grand mathématicien persan du

IXe siècle et d'expression arabe Al Khuwârizmî, dont le nom propre nous donna «algorithme». Et «mesquin», emprunté aux Italiens qui l'avaient pris aux Arabes: *miskîn* avec le sens de «petit, faible, pauvre, chétif», mot bien connu en akkadien, *mushkinu*, «pauvre, faible», tout comme «cleps», (méchant) chien, venu de l'arabe *kalb* par les Pieds Noirs, et dont l'akkadien *kalbu* «chien» représente un lointain cousin dans les langues dites sémitiques.

Les langues à filiation s'étirent dans le temps et dans l'espace, elles qui de plus s'unissent, tissant sans fin ni début, sans rupture ni trou noir un filet souple et transparent dans lequel nous sommes et qu'un, deux, plusieurs shamanes au puissant regard ont rendu visible et connaissable.

Le philologue amateur d'une langue très morte, sumérologue ou élamologue, ne jouit pas du prestige éclatant du shaman aux langues mortes. Il a planté sa tente en un creux vide de tribu multiple. Nul n'ira lui demander : « Comment nommaient “Dieu” mes grands aïeux ? Et que disaient-ils pour “langue” » ? Nul n'ira convoquer sa science pour baptiser un Prince, un peuple ou un État. Et en Iran où des milliers d'enfants portent aujourd'hui des prénoms mazdéens, Anahitâ, Mithra, Darius, Cyrus — au lieu de Mohammed, Fatema et Hossein — nul ne donne à son dernier né un prénom élamite.

Et pourtant il marche, le philologue en langues très mortes. Dépourvu de point de comparaison avec les langues connexes à celle qu'il étudie — désormais, il s'agira ici d'élamite — il s'appuie sur une certitude universelle minimale : les mots ont un sens, les phrases aussi et l'on n'écrit pas pour ne rien dire. Il aborde ainsi les textes; voilà des inscriptions gravées en cunéiforme sur la base de statues en métal précieux, elles-mêmes disparues, voici des briques d'argile moulées, trouvées dans les fondations d'augustes ruines, portant des signes. Sur la base de la sculpture évanouie, un des mots qu'il peut lire vient de l'akkadien, langue simplement morte, *tsalmu* «statue»; un autre désigne le roi, LUGAL «Big Man», grâce à un logogramme connu ailleurs et emprunté par les Élamites. Le verbe de la phrase saute aux yeux, reconnaissable à sa particule finale, montrant le roi comme son sujet grammatical; Roi + statue + verbe (+suffixe =le roi est celui qui parle). Mais qu'indique ce verbe, «placer, poser, situer, caser, loger, nicher, déposer, ériger, consacrer, inaugurer, installer, offrir en retour, donner pour mémoire, ou encore — comme en allemand — mettre debout, opposé à mettre en position couchée »? Il y a un grand nombre de solutions possibles; chacune indique quelque chose de spécifique, la position de la statue dans l'espace ou les rites qui ont accompagné son installation, ou encore le but poursuivi par

le roi donataire et signataire. En choisir une intuitivement est indispensable et doit être critiqué; il faut alors revisiter tout le corpus avec une hypothèse, la vérifier, l'infirmier, recommencer.

À la fin, ou plutôt après un siècle et demi de recherches, les élamologues ont encore sur les bras quatre verbes attestant des sens aussi neutres, aussi proches et vastes que «placer, poser, mettre»; dans la mesure où le corpus élamite est étroit, cette situation sémantique constitue une improbabilité statistique.

S'appuyer sur l'universel du sens, ce grand souffle troué de froid, permet une compréhension synthétique mais n'introduit pas à la cuisine du réel. Aussi peut-on comprendre qu'un des savants de ce siècle, aujourd'hui disparu, préféra investir le lexique de l'élamite par d'autres moyens. Aidé d'une dame spirite des Alpes zurichoises qui entretenait des liens sérieux avec un officier écossais du XVIIIe siècle, il faisait tourner les tables — l'histoire ne dit pas quelle langue, de l'écossais ou du swisser deutch, servit aux échanges ultra-mondains. Il n'en reste pas moins que fut offert à la communauté savante un riche vocabulaire entièrement neuf; nous ne connaissons aucun mot et soudain tout le petit peuple travaillant dans la grande entreprise étatique autour de Persépolis dans les années -500 sortit du néant, arrivant avec trousse et outils : la nourrice, la repasseuse, la brodeuse, la cuisinière, le tailleur, le corroyeur et tant d'autres...Ils sont toujours là, nichés au chaud du dictionnaire, et rien ne peut les en déloger — car les noms de métier nous restent inconnus.

Il y a plus de vingt ans, les philologues de l'élamite furent assez nombreux à chercher à tirer au clair un passage de la grande inscription de Bisutun, texte de Darius Ier, roi perse achéménide de -520 à -486. Le passage en question, connu en deux versions, l'une perse et l'autre élamite, relatait aux yeux de certains savants la création du cunéiforme vieux-perse, pour d'autres racontait sa propre histoire comme texte, avec sa composition, sa rédaction, sa publication; la lecture de deux lignes perses ou élamites comportait donc un enjeu historique et culturel. On s'attendait à ce que les deux versions du passage, comme tout le reste de l'inscription, disent la même chose; or ce n'était pas le cas. La version perse : «Par la volonté d'Ahura Mazdâ, ce texte que j'ai reproduit existait en iranien, et sur tablette et sur parchemin » attestait la forme positive «existait en iranien», tandis que la version élamite produisait une négation : «Par la volonté d'Ahura Mazdâ, j'ai reproduit le texte en iranien, (ce) qui auparavant n'était pas, et sur tablette et

sur parchemin». Le petit nègre de la traduction de l'élamite dit assez les difficultés de compréhension.

La version élamite montrait une négation dans la relative *appashashsha inni shari* «qui auparavant n'était pas»; pour arriver à une forme positive, il fallait imaginer que *inni* — qui représente la négation neutre en élamite — était collé à *shashsha* «auparavant» qui le précède et non au verbe *shari* «est, était» qui suit; l'écriture cunéiforme ne séparant pas les mots, les deux lectures étaient possibles. On pouvait voir dans la séquence *shashsha+inni* un adjectif ou une forme à valeur adjectivale; l'élamite ne disposait point d'adjectifs autonomes, mais en produisait à partir de substantifs transformés par suffixation; ainsi du nom de l'«or» *lansit* on tirait les adjectifs avec les suffixes i) *-ia* : *lansitia*, ii) *-imma* : *lansitimma*, iii) *-inni* : *lansitinni*, qui veulent tous dire «en or», et l'on faisait de même avec les substantifs *halat* «argile», *uhi* «pierre», *kit* «durée», *sit* «bonheur», etc. Comme on voit, un de ces suffixes de formation adjectivale est identique à l'expression de la négation : *inni* que l'on vient de voir.

Ce petit syntagme *inni*, au lieu de porter sur le verbe *shari* qui suit et de produire une phrase négative, était accolé au nom qui précède *shashsha* «passé» pour signifier «antérieur». Le tour était joué, les deux versions, élamite et perse, offraient dans ce court passage comme ailleurs tout au long de leurs longues colonnes, le même contenu.

Contrairement aux apparences, ce n'était pas si simple d'imaginer un adjectif en place d'une négation. Il fallait admettre que la formation d'adjectifs se faisait à partir des expressions de la négation : soit *-inni*, comme on vient de le voir, mais aussi *-imme* qui sert de négation et de suffixe adjectival. Or créer l'adjectif «en or» à partir du groupe «or+NON» a quelque chose de stupéfiant. Il s'agit pourtant d'une opération logique intelligible : la négation se transforme en affirmation lorsqu'elle est accolée à la suite d'un nom. «X+NON» produit l'idée «matière de X, caractérisé par X»: ainsi *kit+imme*, soit : durée + NON, donne *kitimme* «caractérisé par la durée», d'où «long»; ou «bonheur+NON» = *sitimme* «caractérisé par le bonheur», d'où «heureux».

Il y avait là rencontre étonnante.

Si j'avais travaillé sur une langue à filiation, sur une langue simplement morte, j'eus cherché les formes connexes, attestées dans les langues mère, filles, soeurs ou cousines, comparé la formation des adjectifs, par exemple, en grec et en sanskrit, ou bien celle des participes dans les langues dites sémitiques. J'eus promené ma curiosité dans les admirables arborescences morphologiques et dérivationnelles de ces langues, croissances ombreuses et multicolores entre les noms et les verbes,

frondaisons infinies qui font peinture dans les langues. Cabotant entre les livres, j'eus été comblée.

Mais avec la solution que l'élamite mit en oeuvre pour se doter d'adjectifs, la satisfaction curieuse et esthétique s'effaça devant la stupéfaction.

Car les langues très mortes montrent le jaillissement et la logique.

On sait qu'il est d'usage de relier vaguement certains aspects des langues à quelque production culturelle remarquable du peuple qui la parle et l'écrit, la parlait et surtout l'écrivait, identifiant dès lors telle zone de la connaissance ou telle discipline savante à la langue et au génie d'un peuple. L'allemand figurerait ainsi, du fait de sa productivité de substantifs, grâce à la possibilité de forger des concepts par composition nominale ou par substantivation d'adjectifs et d'infinitifs LA langue de la philosophie. On dit aussi que l'hébreu, grâce à son *wâw* inversif — qui, préfixé à une forme verbale passée, lui donne un sens futur et préfixé à une forme verbale future lui donne un sens passé — serait LA langue de l'atemporalité divine.

La langue élamite n'oppose pas les genres grammaticaux sur le modèle : masculin-féminin(-neutre), mais sur le modèle : animé-inanimé; dans le genre grammatical animé se trouvent les dieux, leurs noms et leurs statues, et les hommes; dans le genre inanimé sont classés les choses et les animaux. Ce système est commun à beaucoup de langues.

La structure de base de la phrase élamite est la suivante : Nom animé sujet + nom inanimé objet direct + verbe, dont voici un exemple : *u Untash Napirisha siyan kushih* « Moi, Untash Napirisha, j'ai construit le temple »; dans pareil cas, aucun des membres de la phrase n'était marqué par un suffixe particulier en *-r*. Si les Élamites produisaient une phrase d'une autre structure, par exemple : «le roi a tué un ennemi», où «ennemi» complément d'objet direct est un animé, ils marquaient grammaticalement le mot qui signifiait une déviation par rapport à la structure de base : ici, "ennemi", avec ce suffixe en *-r*.

Y a-t-il une vision du monde dans cette structure de base, par rapport à laquelle les autres phrases devaient être construites? L'homme, animé comme les dieux, maîtres du monde ? Les choses et les animaux comme objets de son action ? Oui ? Alors nous allons pouvoir écrire que cette structure de base correspond dans la langue à l'admirable sculpture animalière des Élamites — la seule production artistique ou intellectuelle que nous connaissions d'eux. Les Élamites furent à ce compte de bons sculpteurs d'animaux parce que les

animaux étaient dans leur langue les objets inanimés et passifs de l'action de l'homme, animé, qui régit le verbe et le monde.....

L'absurdité de pareille proposition saute aux yeux, parce qu'il s'agit d'Élamites, qui nous sont indifférents.

Une fois que l'on est prévenu contre ces extrapolations, il est très amusant d'en produire quelques unes. Le français en sa négation en deux morceaux, «ne», particule de doute, séparée de «pas», serait LA langue de la politique où l'on doute et l'on nie en même temps. Le grec ancien, bien sûr, avec un pluriel des noms neutres qui n'est pas un pluriel véritable mais un collectif, où *ta zoa* «les animaux» (nominatif neutre pluriel) entraîne le verbe à la troisième personne du singulier : *trechei* «il court» et non pas du pluriel : *trechein* «ils courent», le grec, donc, serait LA langue de la zoologie, car les animaux ne sont pas des individus mais autant de membres d'une espèce, d'une totalité. Etc.

Et ce discours sur le génie structurel des langues constitue une banalité que nous entendons tous les jours sous diverses variantes, souvent associé au sang, au sperme, à la religion — possessivité abusive et absconce que cet orgueil de la langue nationale ou tribale.

La langue très morte ne peut pas être enrégimentée, elle se trouve hors du champ des conflits d'intérêts. Libre et toujours dans le sens : pur espace d'éthique.

Par dessus tout, par dessus sa propre condition de langue très morte, elle montre l'indifférence des langues à nos oppositions, comme matériel versus spirituel, à nos disciplines, philosophie, zoologie, théologie, etc. — vrai, les langues sont indisciplinées.

Voyons ce qui, dans la langue élamite, opposait animé à inanimé. Comme on vient de l'évoquer, le suffixe *-r* servait à signaler grammaticalement le complément d'objet direct quand celui-ci était un animé — à la différence de la structure de base où le complément d'objet direct figurait par principe un inanimé et restait non marqué; le suffixe *-r* rétablissait donc le caractère animé d'un substantif.

Le même suffixe (ou à peu près) servait d'indicateur de la troisième personne, ce que l'on appelle le délocutif, dans les formes nominales courantes; l'élamite marquait en effet de divers suffixes les acteurs de la parole et leurs noms, pronoms, adjectifs, dépendants. Dans une phrase, tous les mots grammaticalement rattachés à celui qui parle portaient le suffixe *-k*, que l'on dit suffixe du locutif et que l'on symbolisera ici par JE :

- *u Shilhak Inshushinak lipa-k hani-k d.Inshushinak-ki-k* « Moi, Shilhak Inshushinak, serviteur aimé du dieu Inshushinak », où « serviteur », *lipa*, porte le suffixe du locutif *-k* (« serviteur +JE »), tout comme *hani* « aimé » (« aimé +JE ») et « du dieu Inshushinak » (= *Inshushinak+ki+k* : Inshushinak+de+JE »).

À l'allocutif, genre de la personne à qui l'on parle, apparaissait le suffixe *-t* (TOI). Au délocutif, la personne/chose de quoi l'on parle, l'opposition entre animé et inanimé réapparaissait : le suffixe *-me* marquait l'inanimé, le suffixe *-r* l'animé singulier, ici symbolisé par LUI; ainsi: *e Tirutur tepti-u-r bahi-r sunki-p-r(i)* « ô dieu Tirutur, mon seigneur protecteur des rois », où *tepti* porte le *-r* du délocutif (« seigneur » + de moi + LUI), comme *bahi* (« protecteur » + LUI) et « rois » (*sunkip* + pluriel + LUI »).

Le suffixe *-r* marquait donc dans la grammaire le caractère animé d'un mot i) quand il n'était pas en position de sujet du verbe mais en position d'objet, ii) quand il n'était pas en position de locution, mais occupait la place de ce dont on parle, position de délocution. Évidemment, le même mot, en position de locution, portait le suffixe *-k* (JE). Le suffixe *-r* identifiait l'animation et la possibilité de parole.

En effet, l'opposition entre animé et inanimé passait, pour les Élamites, par l'accès à la parole. Mais ceci ne constituait pas une banalité, dans le genre « il est bien vrai que les choses ne parlent pas », car cette opposition était inscrite dans la grammaire. En effet, si, en français, nous pouvons produire une phrase simple et grammaticale comme « Le temple accueille le roi », les Élamites, s'ils désiraient produire pareille phrase, devaient plusieurs fois user d'indicateurs montrant l'écart d'avec la phrase de base : i) l'un pour sujet inanimé, ii) un autre pour objet animé, iii) peut-être un autre pour verbe animé avec sujet inanimé. Que l'opposition entre animé et inanimé passât par l'accès à la parole n'était point une notion vague et le résultat d'expériences triviales — d'ailleurs les noms et statues des dieux élamites parlaient — mais la structure phrasique de base de leur langue.

Les mots référant aux hommes, aux dieux, à leurs noms et leurs statues, renvoyaient sans cesse à la parole des hommes et des dieux — même quand ils n'étaient pas, dans l'instant de la phrase, acteurs du discours. Faire figurer ces mots dans une phrase de bon élamite, parler, était un strict acquiescement à la parole.

Les mots élamites pour les choses ne montraient pas la parole, mais pouvaient s'agglutiner la négation pour la transformer en qualité positive, comme on l'a vu avec la formation des adjectifs.

La langue élamite du II^e millénaire transmet donc comment, à un moment de leur histoire — bien avant les textes ici cités — les Élamites

situèrent réciproquement nature et culture. Du côté de la culture : la parole et l'acquiescement à celle-ci, du côté de la nature : la non-parole et l'abolissement de la négation.

Pour pouvoir seulement aborder une langue sous son aspect le plus obscur et qui typifie aussi sa raison : langue entre l'homme et le monde, il fallait une situation limite, celle qu'offre l'élamite. Sans parenté et sans enjeu, vide de toute projection linguistique et historique possible, la langue très morte est à nu et, des langues, met quelque chose à nu — comme ces grandes falaises désertiques, qui donnent au vent, à la pluie et au regard l'étagement des couches internes de la terre, noires, ocre, rouges — angle de mémoire minérale.

Il ne faudrait pas croire que les relations nature / culture aient été, pour les Élamites, fixées définitivement. Au II^e millénaire déjà, l'opposition linguistique animé-inanimé commençait de craquer. La négation *-inni* prenait la place des formes soit animées, soit inanimées (*-im-me*) qu'eût nécessité le contexte, et, servant pour les animés comme pour les inanimés, devenait une forme «neutre». L'usage de *-inni*, pour la négation et la formation d'adjectifs augmenta au I^{er} millénaire avant notre ère, et, avec lui, l'affaiblissement de l'opposition animé-inanimé. Mais le temps a manqué aux Élamites pour qu'ils déploient une autre structure nominale : auraient-ils pris le chemin d'inventer les oppositions masculin-féminin-neutre ? Ou bien sont-ils restés trop attachés au monde-grammaire de leurs aïeux, et, butant devant le basculement conceptuel qu'eût signifié son abandon, ont-ils préféré changer de langue?

Car la langue d'un locuteur représente le monde-grammaire de ses aïeux davantage que le sien propre. Tout locuteur natif parle selon l'ordre mental et grammatical de ses prédécesseurs en langue et ancêtres. Sa langue n'est pas tout à fait la sienne et sans cesse il la transforme, se l'appropriant.

Il y a une faille entre les rapports sociaux réels historiques et la langue qui se trouve en situation de les exprimer — langue toujours en retard et d'autant plus en retard qu'elle s'écrit. La temporalité des langues ne s'identifie point à celle des sociétés; elles ont chacune leurs noeuds et leurs palliers, comme en un rythme décalé — tapis roulants parallèles, entre lesquels les hommes font le grand écart .

Ce sont par définition les morts qui ont forgé l'héritage linguistique, le lexique, les règles de grammaire, les compositions littéraires, l'univers de représentation et le système phonologique avec lesquels parlent les vivants —

grâce à la seule chose qui leur appartienne pour de bon : leur appareil phonatoire et les sons qu'il produit. Qu'une langue soit vivante, simplement morte ou très morte, elle fait parler les morts.

Il m'arrive de penser que c'est dans cette faille que se glissent l'apprentissage des langues des autres et la transmission de la nôtre : car les langues n'appartiennent à personne.

«L'universel» constitue une admirable facilité de langage : quand on a dit que pour comprendre un texte obscur dans une langue opaque et isolée l'ami philologue s'appuie sur l'universel du sens, on est bien avancé. Il lui faut d'autres étapes, peut-être un peu moins sublimes, mais davantage négociables. Les morts. Ont-ils pour de bon cessé de parler ?

Terrain d'expérimentation étrange et exigeant, sans traduction autre qu'elles mêmes, autonomes, les langues très mortes montrent le jaillissement et la logique, l'éthique et la liberté — toutes conditions de la parole ¹.

¹ Les lignes qui précèdent n'eussent point été possibles sans certains travaux de philologie. On consultera les références suivantes : F. Grillot-Susini, *Éléments de grammaire élamite*, Paris, ERC (1987). C. Herrenschildt «Le paragraphe 70 de l'inscription de Bisotun», C.H. de Fouchécour et Ph. Gignoux (éds) *Études irano-aryennes offertes à G. Lazard* (Paris 1989); 193-206. F. Malbran-Labat «Système pronominal et système verbal en élamite achéménide» *Bulletin de la Société linguistique de Paris*, T. LXXXV (1a990); 61-90Paris.